

Maîtrisez le risque de greenwashing

La communication environnementale est devenue un atout stratégique... mais aussi une source de vulnérabilité.

Allégations trompeuses, sanctions réglementaires, litiges : les entreprises doivent désormais garantir la fiabilité de leurs discours pour préserver leur réputation et éviter des conséquences juridiques. Dans un contexte où les normes de durabilité évoluent rapidement, la pression pour démontrer des engagements durables s'intensifie. Les accusations de greenwashing – qu'elles soient involontaires ou délibérées – peuvent entraîner des amendes, des contentieux et des dommages réputationnels.

Une approche juridique rigoureuse est indispensable pour auditer les communications, sécuriser les mentions environnementales et anticiper l'impact des évolutions réglementaires.

Pauline Leddet-Troadec, Avocate associée

Coline Warin, Avocate associée

Notre mission

Nous aidons nos clients à communiquer de manière claire, conforme et crédible sur leurs engagements environnementaux.

Notre objectif :

Vous offrir la confiance et la sécurité juridique nécessaires pour déployer sereinement vos communications dans un environnement réglementaire complexe.

Les enjeux pour votre entreprise

- **Explosion des réglementations**
Directive Green Claims, CSRD.
- **Risques réputationnels et financiers**
Sanctions, bad buzz, actions en justice.
- **Pression concurrentielle**
La conformité devient un avantage stratégique et un gage de crédibilité.

Les impact du greenwashing

Risque juridique

Risque réputationnel

Risque financier



Notre singularité

Une expertise juridique et opérationnelle au service de votre conformité.

1

Une expérience reconnue dans les secteurs à forte exposition réglementaire : distribution, énergie, transport, industrie, finance.

2

Un accompagnement sur mesure, conçu pour répondre à vos enjeux spécifiques et à la réalité de votre marché, en combinant approche juridique et pragmatisme opérationnel.

3

Un double alignement réglementaire et réputationnel, garantissant la conformité de vos pratiques et la préservation de votre image.



Notre offre

L'offre « **LWA Communication verte** » vise à identifier les différentes zones de risque, de l'audit à la gestion des contentieux.

Audit

- **Présentation** de l'état actuel de la conformité et des risques associés.
- **Analyse** des supports de communication : site internet, brochures, publicités...
- **Revue des allégations environnementales.**
- **Rapport d'audit** : synthèse des risques identifiés et propositions d'actions afin de mettre en conformité les documents audités avec la réglementation sur le greenwashing.

Conseil

- **Cartographie** de la réglementation et normes environnementales applicables.
- **Conseil opérationnel** : revue des canaux, process internes, circuit de validation de la documentation de communication, conduite de changement.
- **Conseil stratégique** : aide à la formulation d'allégations conformes, précises et documentées.
- **Validation** des campagnes marketing, publicités, supports corporate.

Formation

- **« Prévenir le greenwashing »** : modules de formation adaptés aux différents métiers - ateliers interactifs et transverses, cas pratiques et mises en situation.
- **Kits de communication verte** : «checklist», guides.
- **Séminaires.**

Contentieux

- **En défense** : réponses aux mises en demeure, assistance et représentation dans le cadre de contentieux notamment sur le fondement des pratiques commerciales trompeuses.
- **En demande** sur le fondement d'actions en concurrence déloyale.
- **Assistance à la gestion de crise.**



Coline Warin

Associée

Droit commercial & Contentieux des affaires

c.warin@latournerie-wolfrom.com



Pauline Leddet-Troadec

Associée

Droit de l'environnement

p.leddet-troadec@latournerie-wolfrom.com